

**COORDINATION  
DES PRATICIENS HOSPITALIERS A TEMPS PARTIEL  
DE LA REGION RHONE-ALPES**

**MOTION**

Les Praticiens Hospitaliers à Temps Partiel de la Région Rhône-Alpes, réunis en Assemblée Générale le 17 janvier 2001,

- ➔ **constatent** à ce jour, l'absence de réponse à leurs revendications malgré leurs multiples actions (cf motions des 20 juin, 13 septembre, 11 octobre et 11 décembre 2000),
- ➔ **rappellent** que leurs revendications concernent l'harmonisation des statuts de Praticien Hospitalier Temps plein et Temps Partiel,
- ➔ **se félicitent** de l'extension nationale de leur mouvement de grève illimitée des gardes et astreintes en vue de faire aboutir leurs revendications,
- ➔ **s'associent** à la journée d'action unitaire du 19 janvier, jour de la réunion du suivi du protocole d'accord de mars 2000, dont ils attendent une avancée de leurs revendications,
- ➔ **exigent** que des mesures immédiates soient en ce qui concerne leur retraite et leur protection sociale,
- ➔ **se déclarent prêts**, si ce n'était pas le cas, à amplifier leur mouvement de protestation par des actions de nature administrative (boycott du PMSI par exemple) ou toute autre action qu'ils jugeront utile.

**Motion adoptée à l'unanimité**